



STRATEGIE
DE **SPECIALISATION**
INTELLIGENCE DE LA MARTINIQUE



2021-2027

Table des matières

1. La stratégie régionale d'innovation : un cadre stratégique et opérationnel au service d'un nouveau modèle de développement de la Martinique	P3
1.1 Une recherche - innovation en émergence sur le territoire Martinique	P4
1.2 Enjeux du territoire martiniquais	P5
2. Une stratégie régionale d'innovation qui s'appuie sur les richesses et compétences de la Martinique	P8
2.1 Valorisation des ressources endogènes	P9
2.2 Digitalisation de la société	P13
2.3 Développement et amélioration de solutions de santé et bien-être	P16
2.4 Résilience et protection du territoire	P19
2.5 Exploitation durable du potentiel maritime	P22
3. Une stratégie régionale d'innovation qui doit permettre de faire émerger et soutenir toutes les dynamiques d'innovation publiques et privées martiniquaises	P26
4. Une gouvernance ouverte et collective pour garantir l'impact de la stratégie régionale d'innovation	P28
4.1 Les différentes instances de la gouvernance de la S3.....	P28
5. Dispositif territorial de suivi évaluation de la S3	P31
5.1 Un dispositif spécifique de suivi et évaluation au service de l'animation et du pilotage de la stratégie régionale d'innovation	P31
5.2 Le référentiel d'indicateurs de suivi de la S3	P32
Annexe A Réponse aux conditions favorisantes	P 40

Tableaux

Tableau 1 Connexion avec les missions d'Horizon Europe	P12
Tableau 2 Connexion avec les 6 clusters du 2e pilier d'Horizon Europe	P12
Tableau 3 Connexion avec les missions d'Horizon Europe	P15
Tableau 4 Connexion avec les 6 clusters du 2e pilier d'Horizon Europe	P15
Tableau 5 Connexions avec les missions d'horizon Europe	P18
Tableau 6 Connexions avec les 6 clusters du 2e pilier d'Horizon Europe	P18
Tableau 7 Connexions avec les missions d'Horizon Europe	P21
Tableau 8 Connexions avec les 6 clusters du 2e pilier d'Horizon Europe	P21
Tableau 9 Connexions avec les missions d'horizon Europe	P24
Tableau 10 Connexions avec les 6 clusters du 2e pilier d'Horizon Europe	P24
Tableau 11 Indicateurs de contexte	P32
Tableau 12 Indicateurs de réalisation.....	P33
Tableau 13 Indicateurs de résultats	P34

Figures

Figure 1 Méthode d'élaboration de la S3 Martinique.....	P8
Figure 2 Domaines d'activité stratégiques	P8

1



La stratégie régionale d'innovation : un cadre stratégique et opérationnel au service d'un nouveau modèle de développement de la Martinique

La volonté politique de domicilier la création de valeurs et de richesses en Martinique est une priorité. La très grave crise du COVID-19 a puissamment souligné l'urgence de cet impératif. C'est pourquoi, la Collectivité Territoriale de la Martinique souhaite traduire cette volonté politique en utilisant plusieurs leviers notamment la localisation sur place, d'espaces de recherche et d'innovation, de conquête de savoirs et de savoirs faire, de veille et de prospective, pour nourrir un tissu structuré d'entreprises dynamiques et solides financièrement, capables de préserver comme de faire prospérer toutes les ressources disponibles sur le territoire.

Le défi est donc d'inventer collectivement un modèle économique résilient capable de faire face et de répondre aux crises systémiques et chocs conjoncturels, permettant de préserver, renforcer les capacités locales et assurer le développement du territoire.

La Collectivité pourra s'appuyer sur sa stratégie de spécialisation intelligente, étant que politique publique déterminante et significative pour cette évolution. Un objectif affirmé par l'Union Européenne qui vise ainsi à répondre aux crises économiques et à rattraper le décalage de développement des régions par l'innovation. Pour ce faire, depuis 2012, l'Union Européenne demande à toutes les régions de mettre en œuvre la stratégie de spécialisation intelligente (S3), défini comme un programme de transformation économique du territoire. Elle repose sur trois principes :

1. La spécialisation qui consiste à identifier et préciser un nombre réduit de secteurs et de marchés stratégiques sur le territoire disposant d'avantages compétitifs ou à fort potentiel, pour lesquels seront concentrés de manière efficace et efficiente les investissements publics et privés pour soutenir la diversification de l'économie martiniquaise,
2. Un outil stratégique et politique pour engager la Martinique dans les grands enjeux environnementaux, économiques et sociaux et qui lui permettrait de transformer son économie et son territoire, tels que la transition verte, la transition industrielle, la transition numérique, et la transition énergétique.
3. L'intelligence qui consiste, à partir de la sélection des domaines de spécialisation, de s'appuyer sur un processus collaboratif en continu entre les décideurs et toutes les parties prenantes du système de recherche-développement et de l'innovation (RDI) : le processus de "découverte entrepreneuriale". Il devra permettre sur la base d'analyses et de concertations d'explorer et d'évaluer les opportunités en termes de marchés, de niches, de productions de richesse et de création d'emplois, de risques et de besoins dans les secteurs ciblés et émergents.

Depuis 2014, la S3 Martinique tend à impulser une dynamique territoriale au sein de l'écosystème régional RDI, qui est en pleine structuration. Certains freins et problématiques ayant été identifiés, la S3 devra permettre par sa mise en œuvre et son impact, de développer des leviers opérationnels pour améliorer sa performance.

1.1 Une recherche – innovation en émergence sur le territoire Martinique

L'écosystème de recherche et d'innovation martiniquais est principalement porté par :

- **Un pôle d'enseignement supérieur** et de recherche qui regroupe 8 866 étudiants en 2018-2019¹, plus de 200 chercheurs répartis dans 9 laboratoires de recherche (à forte dominante Sciences de l'Homme et de la Société). Le secteur public de la recherche est encore trop faiblement connecté avec le tissu économique martiniquais et peu intégré aux réseaux régionaux et internationaux.
- **Des structures de recherche publiques axées sur les points forts de spécialisation intelligente du territoire** : le Campus Agro-environnemental Caraïbe de Martinique (CAEC), le Pôle Agro ressources et de recherche de la Martinique (PARM), la technopole de la Communauté Agglomération Centre Martinique (CACEM), le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), l'Institut de recherche pour le développement (IRD)...
- **Dans une moindre mesure, des entreprises actives et de plus en plus innovantes** : Sur la période 2014-2016, près de la moitié des entreprises martiniquaises de 10 salariés ou plus sont innovantes au sens large, soit un niveau comparable à celui de la France hexagonale (51 %). Le secteur d'activité le plus innovant est l'industrie manufacturière ; l'innovation organisationnelle apparaissant comme le type d'innovation le plus répandu², **mais encore trop peu en lien avec les acteurs de la recherche et de la formation.**

Il apparaît en 2020 que les capacités de recherche-développement et d'innovation (RDI) et les opportunités de partage de connaissance demeurent, dans l'ensemble, encore trop limitées pour répondre efficacement à cet enjeu.

En effet, La Martinique reste confrontée à :

- **Une faible densité d'acteurs de l'écosystème innovation (entreprises, recherche, acteurs du transfert)** comparée à bien d'autres régions européennes : selon une extraction du Moteur de la Recherche et de l'Innovation scanR³, au 14 avril 2020, 119 organismes locaux – dont 42 PME – sont activement impliqués dans des travaux de Recherche, Développement et Innovation (dépôts de brevets et participations à des projets de recherche – ANR, H2020, etc.). La faible densité d'entreprises innovantes et de forces académiques qui rendent plus aléatoires les occasions de rencontre et de collaboration entre acteurs scientifiques et les entreprises (Synthèse S3 des régions françaises⁴) ;
- **Un faible niveau de financement des projets de développement et d'innovation par et pour les entreprises** : l'intensité de recherche (dépenses R&D / PIB) ne s'élève qu'à 0,83% du PIB en 2011, contre 2% en moyenne dans l'UE la même année (Eurostat, 2018⁵);
- Les faibles capacités de recherche et le manque d'interaction entre les acteurs privés et les acteurs de la recherche conduisent à une **faible production d'innovations technologiques** : entre 2005 et 2015, seulement 36 brevets ont été délivrés par l'Institut national de la propriété intellectuelle au sein du territoire (IEDOM, étude thématique N° 597⁶). Ainsi, **l'essentiel des**

¹ https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/embed/dataset/fr-esr-sise-effectifs-d-etudiants-inscrits-esr-public/table/?disjunctive.rentree_lib&q=Martinique&sort=-rentree

² L'innovation et la R&D dans les Outre-Mer : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_innovation_et_rd_vf.pdf

³ scanR : <https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

⁴ Synthèse S3 des Régions françaises : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/ressources/guide-synthese-des-strategies-regionales-de-linnovation-sri-en-vue-de-la-specialisation>

⁵ Eurostat : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=R_%26_D_expenditure/fr&oldid=390233

⁶ L'innovation et la R&D dans les Outre-Mer : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_innovation_et_rd_vf.pdf

innovations martiniquaises relève de l'innovation incrémentale c'est-à-dire de l'adaptation créative et continue de produits ou services existants (Synthèse S3 Martinique)

- L'écosystème martiniquais d'innovation reste trop **faiblement tourné vers l'international**. Cette étroitesse est en grande partie due à la position géographique ultrapériphérique de la Martinique
- La fuite des cerveaux renforce la pénurie de talents et de personnel qualifié en R&D.

Malgré la présence de quelques structures-relais, **l'offre de soutien et accompagnement à la recherche, innovation et valorisation reste insuffisante**, notamment au niveau des structures de valorisation de la recherche et d'animation, conduisant à un faible taux de transfert de technologies. Des outils phares du système national d'innovation tels que Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) et les pôles de compétitivité sont absents du territoire (Synthèse S3) ; **cependant, des filières d'excellence émergent et la structuration des filières s'amorce**.

L'un des enjeux majeurs durant la période 2014-2020 a été de développer des filières d'excellence innovantes, à forte valeur ajoutée et à avantage concurrentiel, autour de différents domaines stratégiques. Sur la période 2014-2020, la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) a ciblé les domaines d'activités stratégiques : l'agro et bio industries ; la gestion et la prévention de risques majeurs ; les TIC – Edition de services applications numériques et logicielles ; les méthodes et outils de régulation des relations sociales ; l'économie du vieillissement et les énergies renouvelables⁷.

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, la RDI a plus que jamais un rôle à jouer pour développer des solutions adaptées au tissu économique local et plus largement répondre aux enjeux qui s'imposeront à la Martinique.

1.2 Enjeux du territoire martiniquais

A ce titre la nouvelle stratégie régionale de spécialisation intelligente doit permettre de relever trois enjeux principaux :

1. Améliorer la performance de sa RDI en s'insérant dans les réseaux régionaux, nationaux, européens, mondiaux ;
2. Améliorer ses apports aux chaînes de valeur martiniquaises ;
3. Être un véritable moteur dans la formation et l'emploi.

Une RDI mieux insérée dans les réseaux régionaux, nationaux, européens, mondiaux

L'écosystème de RDI martiniquaise est en pleine structuration mais son étroitesse et ses faibles capacités la rendent fragile. Les contraintes territoriales (notamment l'insularité) freinent l'intégration de la Martinique au sein des réseaux européens de RDI. Les acteurs martiniquais ont participé à cinq projets dans le cadre de H2020 (un des projets a été renouvelé 2 fois, PEI)⁸. Le projet européen FORWARD 2020 identifie les barrières à la participation aux projets H2020⁹ à travers :

- un manque de soutien aux acteurs de l'innovation martiniquais ;
- le manque d'une structure dédiée au soutien dans le cadre de la candidature et participation à H2020 ;

⁷ Une évaluation de la S3 (non encore réalisée en mai 2020) permettra de mesurer finement si les actions conduites ont permis de progresser dans cette structuration.

⁸ Les acteurs martiniquais impliqués sont les suivants : Communauté d'agglomération du centre de la Martinique (CACEM) ; Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique (coordinatrice) ; Collectivité territoriale de Martinique ; Fib and co (coordinatrice) ; Université des Antilles - Pôle Martinique, LC2S (Laboratoire caribéen de Sciences Sociales)

⁹ Fostering research excellence in EU Outermost Regions, <https://forward-h2020.eu>

- le manque de ressources humaines formées au sujet H2020 chez les acteurs de l'innovation martiniquais qui permettraient également d'assurer un bon suivi des projets ;
- le niveau d'autonomie des structures d'innovation (parfois les structures pertinentes sont rattachées à des sièges nationaux et obéissent à des logiques nationales et non locales) ;
- la taille des appels à projets H2020 ;
- le très haut niveau de compétition scientifique entre les acteurs européens
- le manque d'information et de structuration des réseaux et finalement les compétences en inadéquation avec les besoins qui peuvent aboutir à un manque d'intérêt pour ce sujet.

Dans un tel contexte, le **renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème et l'accompagnement** de ces dernières faces aux mutations technologiques apparaissent comme des besoins cruciaux. Le **renforcement des coopérations entre acteurs publics et privés régionaux, nationaux, européens, internationaux** permettra également de soutenir l'écosystème dans son ensemble ainsi qu'une optimisation des ressources. En particulier, les pistes d'action privilégient à ce stade :

- L'accompagnement et la formation des acteurs à l'accès aux financements européens dans le cadre de projets de recherche ;
- Le Renforcement et soutien des équipes et centres de recherche pour les mobiliser sur de sujets de recherche répondant à des problématiques d'envergure planétaire ;
- Le Soutien aux collaborations et échanges avec des entreprises innovantes et laboratoires de recherche régionaux, nationaux ou mondiaux ;
- Le développement d'accords de coopération binationaux entre acteurs privés (partenariats avec des entreprises de pays tiers, ...) ;
- La consolidation de la collaboration entre les territoires pour renforcer les échanges de savoirs faire, de technologies, de RDI ;
- Le renforcement et l'élaboration de projets de coopération universitaire (renforcement de la RDI, d'échanges des étudiants entre universités caribéennes) ;
- L'augmentation de la qualité et de la quantité des projets innovants en définissant et en structurant une chaîne de l'accompagnement performante.

Une RDI plus performante et durable qui sert les chaînes de valeur martiniquaises

Au-delà de contribuer et de s'insérer plus aux réseaux hors Martinique, les acteurs de la RDI martiniquaise (formation, recherche fondamentale et recherche appliquée) devront, sur le territoire, accroître leur mise en réseau de manière à contribuer à l'émergence des filières stratégiques du territoire. Il conviendra donc d'encourager la coopération entre acteurs publics/privés au niveau local, national et international qui se concrétise par **des initiatives et des projets répondant aux défis économiques, sociaux, climatiques, environnementaux et énergétiques de la Martinique et s'appuyant sur :**

- La transformation agroalimentaire et halieutique
- Le développement énergétique
- La gestion des risques et des crises
- L'économie bleue
- L'économie circulaire/la gestion des déchets
- La biodiversité
- La santé

Pour ce faire, les pistes d'actions suivants ont été identifiés :

- Mise en place de plateformes facilitant les interactions entre les acteurs publics et les entreprises (pôles innovation) pour l'émergence de projets collaboratifs ambitieux (Entreprise / Startup / Laboratoire) ;
- Création de lieux d'accueil des entreprises pour la maturation des projets (incubateurs, pépinières d'entreprises, ...) ;
- Soutien à l'innovation aux entreprises ;
- Sensibilisation et Vulgarisation de l'open Innovation ;
- Aide à la transmission d'entreprises innovantes ou le transfert de projets innovants vers des entreprises nouvelles ;
- Communication/animation de la culture d'innovation, l'entrepreneuriat et les orientations stratégiques régionales : S3, STDEII.

In fine, une RDI moteur de formation et d'emplois

Dans un contexte où le chômage touche près de 18% de la population active (Insee, Enquête Emploi en Continu 2018), l'écosystème martiniquais de RDI doit créer des dynamiques partenariales se concrétisant par la création d'activités et d'emplois. Ces dynamiques doivent être nécessairement accompagnées par la mise en place de formations pour répondre aux besoins des activités ainsi créées.

- Développement de parcours de formation qualifiants relevant des domaines de la S3 (masters recherche, formations doctorales...) ;
- Développement et adaptation des programmes de formation à tous les publics, autres que les étudiants, doctorants notamment les entrepreneurs, salariés, acteurs publics ; ...
- Stimulation de l'emploi de chercheurs hautement qualifiés par le préfinancement d'entreprises pour l'emploi des jeunes chercheurs ;
- Soutien à l'entrepreneuriat innovant ;
- Valorisation des initiatives locales ainsi que celles de la diaspora martiniquaise ;
- Promotion d'une culture scientifique/d'innovation à travers des Hackathon SW (Startup Weekend), expériences grand public, sous forme d'ateliers, expositions pour les publics scolaires ;
- Vulgarisation des résultats de la recherche et promotion de l'innovation martiniquaise (renforcer les actions des centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI)).

2

Une stratégie régionale d'innovation qui s'appuie sur les richesses et compétences de la Martinique



L'élaboration et la mise en œuvre de cette S3 reposent sur une approche d'amélioration continue et concertée. La S3 n'étant pas une stratégie figée, mais évolutive grâce à l'implication de toute la communauté RDI. Ainsi, pour décliner sa stratégie de spécialisation intelligence (S3) pour la période 2021-2027 et après un long processus de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'innovation en Martinique (Cf. Figure 1), cinq domaines de Spécialisation ou encore **Domaines d'Activités Stratégiques** (DAS) seront retenus pour cette stratégie.

Figure 1 Méthode d'élaboration de la S3 Martinique

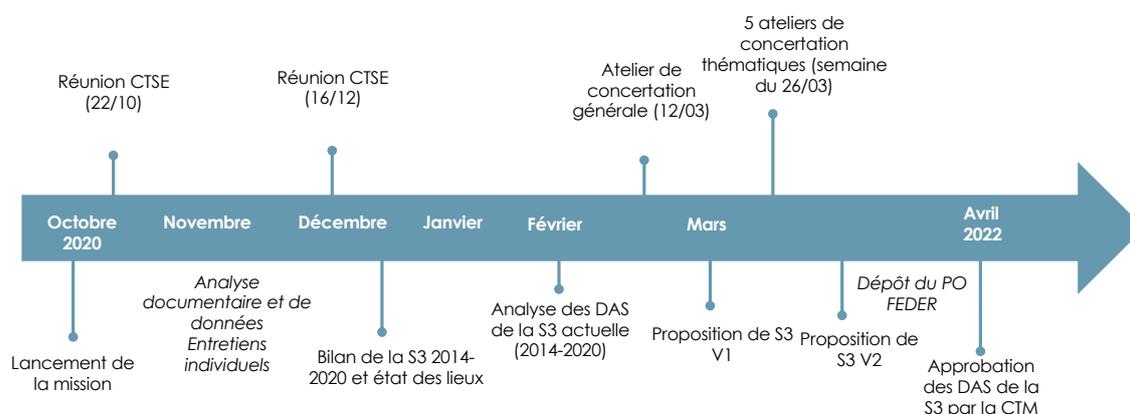
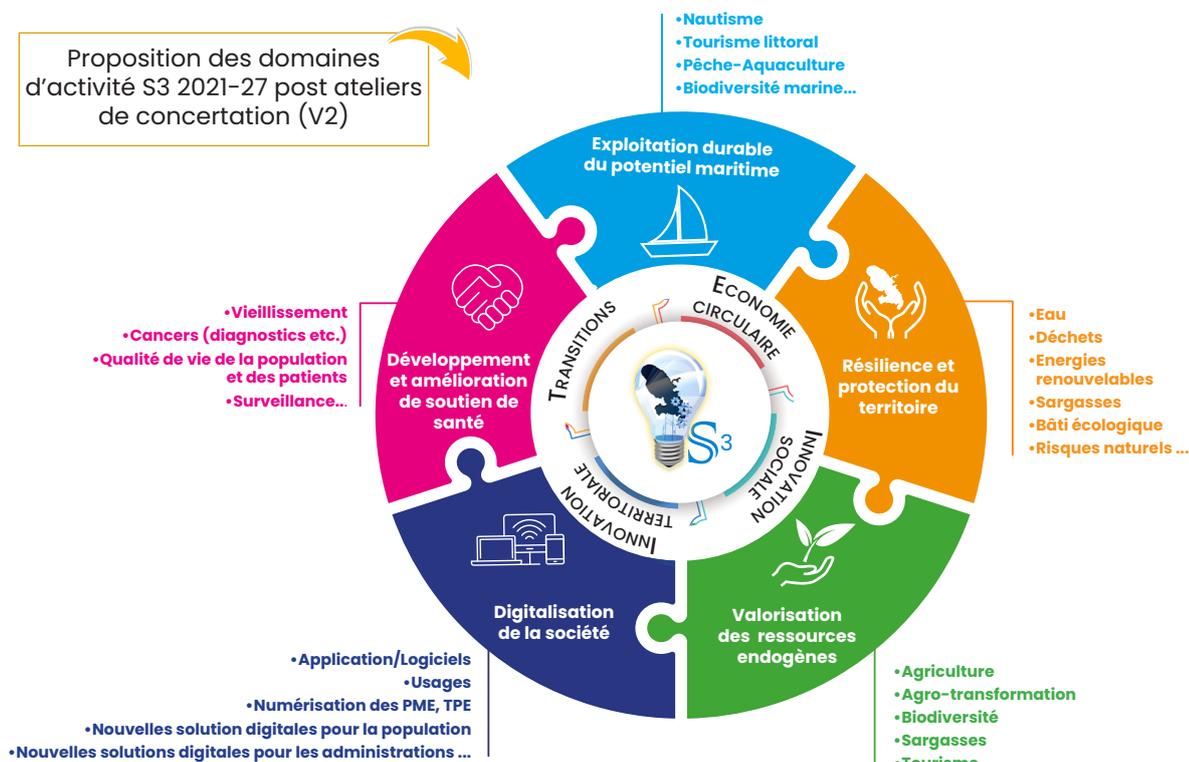


Figure 2 Domaines d'activités stratégiques



Les défis et opportunités qui ont conduit à l'architecture de la présente S3 2021-2027 sont de nature de plus en plus complexe. Ainsi, les domaines stratégiques identifiés ne se lisent pas indépendamment. Leurs contours sont poreux et les solutions qui seront développées pour répondre aux enjeux martiniquais combineront plusieurs domaines.

Le document stratégique repose sur quatre principes qui mettent en relief une **approche transversale de l'innovation** :

- Tout d'abord, la S3 répond aux défis d'un territoire en **transition**, qu'il s'agisse de la transition environnementale, c'est-à-dire fondée sur un modèle de développement adapté au changement climatique ; ou de la transition digitale, c'est – à – dire incorporant les innovations technologiques, organisationnelles à même d'accroître des gains de productivité mais également de mieux faire rayonner le territoire martiniquais.
- Ensuite, la mise en œuvre de la S3 prendra en considération le caractère **circulaire** des solutions proposées. Sur un territoire insulaire, le modèle linéaire (basé notamment sur un niveau d'importations fort), n'est pas durable. De la production responsable, économe en ressources, aux nouveaux usages et à la limitation et valorisation des déchets, la Martinique peut être un territoire innovant et exemplaire à plusieurs égards.
- **L'innovation sociale** sera également un pilier de la mise en œuvre de la S3. Elle vise à résoudre les problèmes sociaux, à apporter des solutions nouvelles aux besoins sociaux et sociétaux existants, nouveaux ou mal satisfaits. Elle contribue à répondre à cette demande sociale à travers de nouveaux processus, pratiques ou méthodes. Elle impose une « participation active et l'implication des acteurs aux processus de changement »¹⁰, pour garantir une innovation utile et appropriée et un impact social positif. La Martinique bénéficie de la richesse d'un tissu de recherche publique important en sciences sociales, représenté en outre par le Laboratoire Caraïben de Sciences Sociales – LC2S ou le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines – CRILLASH, qui pourra contribuer à l'ensemble des DAS.
- L'innovation promue par la S3 sera réalisée dans et pour le territoire martiniquais, afin de répondre aux problématiques et/ou aux besoins identifiés collectivement sur le territoire, dans une recherche d'amélioration du bien-être et du développement local durable. Les développements de la S3 nourriront principalement des **innovations territoriales**, qui par leur exemplarité, permettront au territoire de mieux s'intégrer et rayonnement dans la Caraïbe et à l'international.

Les sections ci-après présentent les domaines d'activité stratégique retenus dans la S3 2017-2021.

2.1 Valorisation des ressources endogènes



La faune et la flore de la Martinique, son patrimoine socio-culturel, la diversité de son terroir et les savoir-faire traditionnels représentent des spécificités locales, pour lesquelles l'innovation peut constituer un réel levier de développement. De nombreuses filières sont concernées par ce domaine de spécialisation et peuvent disposer de réels atouts sur certains segments de marchés notamment la nutrition, la cosmétique, la pharmaceutique, aliments naturels et compléments alimentaires...

Si cette biodiversité est source de différenciation, il y a nécessité de la préserver, à cause de leurs écosystèmes menacés, d'agrosystèmes particuliers, de variétés rares. Le développement de produits issus de la biodiversité est un des moyens privilégiés pour permettre indirectement sa conservation. En Martinique, ceci s'illustre par deux sélections de variété aujourd'hui restaurées et constituées en filière émergente, à savoir les filières cacao et de café.

¹⁰ ADI Nouvelle-Aquitaine

De nombreuses filières, tant les activités de production de matière, que les activités de transformation/valorisation, constituent des leviers de compétitivité potentiels pour le territoire, sous condition que ces filières soient structurées (liens entre producteurs et transformateurs). Il est donc essentiel de tirer profit du potentiel de l'agro-transformation, filière économique majeure de la Martinique. Le secteur primaire est structuré sur des deux principales productions (banane, canne, sucre, rhum etc.). Le secteur agro-alimentaire constitue un des secteurs les plus dynamiques et productifs de l'industrie martiniquaise. Toutefois, il est très subordonné à l'importation d'intrants¹¹.

Les filières associées à ce domaine de spécialisation sont en lien direct avec le secteur du tourisme. Il se positionne de manière transversale comme un vecteur de promotion et de commercialisation des ressources naturelles, de l'offre locale et de ses valeurs identitaires. Elle est soumise à une contrainte majeure qu'est la saisonnalité. L'apport d'innovations peut permettre de valoriser plus et mieux les atouts du territoire et ainsi d'accroître les marchés potentiels des acteurs du secteur.

La biodiversité marine offre également un potentiel d'études encore peu exploité, pour déployer des outils, méthodes pour la protection et préservation des écosystèmes et de l'environnement marin, puis notamment pour l'émergence de nouvelles filières et marchés (agro-écologie marine, énergie, ...).

2.1.1 Enjeux et défis du territoire

Les enjeux pour les acteurs de la recherche, de l'innovation, publics et privés sont nombreux :

- Un enjeu d'optimisation de la productivité, car l'agriculture martiniquaise est faiblement compétitive. Les cultures d'exportation arrivent à se maintenir grâce aux protections accordées sur le marché européen. Le défi sera pour le territoire, tout en préservant les ressources naturelles, de développer des savoirs, savoir-faire agricoles innovants et industriels de qualité. La production de nouvelles cultures spécifiques permettrait de diversifier l'offre, de répondre aux besoins de la population et de limiter la dépendance d'approvisionnement auprès des grands continents ;
- De manière générale, la Martinique dispose d'un patrimoine environnemental riche, mais particulièrement exposé : risques naturels, utilisation systématique de produits phytosanitaires, perturbations d'origine anthropiques, contamination au chlordécone. Une adaptation des pratiques culturelles et de production est nécessaire pour faire face aux changements climatiques et aux problématiques locales et pour préserver les ressources naturelles ;
- Ce domaine, est au cœur de la transition vers une plus grande circularité des flux en Martinique (économie circulaire).
- Le numérique peut être un outil au service de l'agriculture. L'Agritech qui réunit le numérique et l'agriculture, est en pleine expansion en France, et représente un potentiel très important en Martinique. L'enjeu est la mutation des systèmes de production des cultures. En Martinique, la startup Senpro propose des stations agrométéo connectées permettant à chaque planteur de bananes de mesurer et de suivre en temps réel au sein de sa parcelle, des données telles que la température de l'air, l'hygrométrie, la pluviométrie, l'humectation du feuillage, la vitesse du vent.

¹¹ Annexe au diagnostic territorial

Sous-domaine clés

- Agriculture
- Agro-transformation
- Valorisation économique de la Biodiversité tropicale
- Biotechnologie
- Cosmétologie
- Sargasses
- Santé des sols
- Tourisme durable
- Biodiversité marine

- Alimentation et systèmes alimentaires (consommation et production responsables, qualité de l'agroalimentaire, et sécurité alimentaire, renouvellement des filières agroalimentaires par le développement de savoir-faire et de produits spécifiques)
- Protection et conservation de l'environnement
- Santé animale (combattre les maladies infectieuses),

Au-delà de son patrimoine naturel remarquable, les acteurs du territoire forment d'ores et déjà un **écosystème d'innovation relativement complet** avec des acteurs de la recherche, des acteurs du transfert et de l'innovation, des entreprises :

- Le CIRAD/ IRD; CAEC,
- L'Université des Antilles
- Consortium de coordination de la Politique de Site Antilles de Recherche et d'Innovation (PARI)
- L'INRAE
- L'association AREBio - BIOSPHERES
- Le PARM
- RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole)
- Le CODERUM
- Le centre technique de la canne et du sucre (CTCS)
- Le Réseau Cap Innovation
- La Chambre d'agriculture de Martinique
- Des entreprises innovantes (ex : SHB SHS, FibandCo, etc.)
- Autres acteurs de la RI

Avantages concurrentiels de la Martinique dans ce secteur

- La Martinique a obtenu le titre de Réserve mondiale de Biosphère de l'UNESCO pour ses volcans, forêts de la Montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique. Cette reconnaissance internationale renforce son identification d'hotspot naturel de biodiversité, grâce à son patrimoine forestier et volcanique. Cette richesse et ses spécificités font de la Martinique un terrain d'expérimentation riche et idéal pour des sujets de recherche et d'innovation.
- En matière de recherche et d'expérimentation, la Martinique dispose d'atouts par les axes et projets de recherche menés par les acteurs du territoire. Ces recherches ont des retombées sur l'ensemble des ressources et de leur valorisation économique, afin de structurer les filières existantes et émergentes, d'améliorer les caractérisations des ressources, de garantir leur préservation-valorisation et de contrôler leur qualité.
- Des outils stratégiques sont en étude par la CTM, notamment la création d'un pôle d'excellence consacré à la valorisation de la biodiversité

Tableau 1 Connexion avec les missions d'Horizon Europe

1	2	3	4	5
Adaptation au changement climatique Mission « Accélérer la transition vers une Europe préparée au changement climatique et résiliente »	Santé des océans, des mers ainsi que des eaux côtières et continentales Mission « Régénérer notre océan et nos eaux »	Cancer Mission « Vaincre le cancer : mission possible »	Villes intelligentes et neutres en carbone Mission « 100 villes climatiquement neutres d'ici 2030 – par et pour les citoyens »	Santé des sols et alimentation Mission « Prendre soin du sol, c'est prendre soin de la vie »

Tableau 2 Connexion avec les 6 clusters du 2^e pilier d'Horizon Europe

Santé	Culture, créativité et société inclusive	Sécurité civile pour la société	Numérique, industrie et espace	Climat énergie et mobilité	Alimentation bio économie, ressources naturelles, agriculture et environnement

2.1.2 Ambitions et projets à soutenir

2.1.2.1 Ambitions pour le DAS

Les efforts portés dans le cadre de ce DAS valorisation des ressources endogènes doivent permettre des innovations visant à valoriser mieux et plus efficacement des ressources sujettes à risques dans le respect de la biodiversité. Ces efforts doivent être poursuivis collectivement, c'est-à-dire que du point de vue opérationnel, la collaboration entre différents types d'acteurs doit être soutenue.

2.1.2.2 Les projets

Plusieurs types de projets semblent à soutenir afin de répondre aux ambitions et enjeux identifiés pour ce DAS :

- Transfert de technologie et de connaissance
- Projets de RDI collectifs
- Processus de RDI dans les PME
- Infrastructures, capacités et équipement RDI dans les grandes entreprises et PME
- Investissements productifs
- Plateformes
- Transfert de technologie
- Structuration des filières...

2.2 Digitalisation de la société



Les technologies de l'information et de la communication ont un rôle prépondérant dans le désenclavement, la rupture des contraintes géographiques et d'autres contraintes associées (insularité, éloignement, topographie, déploiement des réseaux, ...). Le numérique représente un levier fondamental pour permettre aux entreprises de partager, de mieux communiquer, de mieux produire et mieux consommer les ressources limitées. En Martinique, on dénombre plus de 2240 établissements TIC dont 89% de sièges, ce qui représente 3,3% du tissu économique local. Leurs activités se concentrent principalement sur les domaines des services informatiques et développement logiciel (31%), des agences de communication digitale (23%) et des médias (17%). Les services de télécommunications ou le e-commerce ne représentent respectivement que 6% des activités. Ces services sont principalement à destination du secteur privé (TPE et PME).

Des dynamiques territoriales importantes sont observées et influencent la performance numérique de la Martinique, elle se mesure selon deux axes :

- **L'aménagement numérique** du territoire (infrastructures) constitue aujourd'hui le chantier le plus important porté par la Collectivité. En Martinique, en 2018, 99,8 % des logements sont éligibles à internet. En revanche, seuls 50,8 % des habitations et locaux professionnels peuvent prétendre à un débit supérieur à 30 Mbits (seuil du très haut débit à la Martinique). Une connexion internet inférieure à 3 Mbits est encore la seule option dans 12,0 % des cas. Bien que les niveaux de couverture et la qualité de l'offre ne sont pas encore suffisants et ne parviennent pas encore à égaler l'Hexagone, des efforts importants ont certes été engagés depuis plusieurs années. Le plan d'aménagement numérique piloté par la CTM devrait permettre de généraliser les réseaux FttH (fibre optique) auprès de tous les martiniquais à horizon 2023. L'enjeu est donc de relever le défi de la transition numérique afin d'accroître la compétitivité du territoire. Cette infrastructure, essentielle, pérenne et évolutive, permettra de diffuser, sur le long terme, les services d'accès fixes de communications électroniques.
- **Le développement des usages numériques** et l'émergence de nouveaux usages numériques offrent des potentialités d'amélioration de la compétitivité des entreprises et amélioration de la qualité de vie des citoyens notamment par une action administrative plus performante. Les dynamiques territoriales observées favorisent l'émergence de filières fortes et porteuses d'innovations numériques notamment l'e-santé, l'e-éducation, énergies... Les infrastructures devraient permettre d'améliorer davantage certains usages consommateurs de bande passante.

L'objectif principal est de soutenir le développement des services, des usages et des contenus numériques, trouver une bonne adéquation avec les besoins et les attentes de la population et des entreprises, pour favoriser l'innovation sous toutes ses formes.

2.2.1 Enjeux et défis pour le territoire

Les TIC jouent un rôle transversal dans tous les domaines de spécialisation, ce qui leur donne flexibilité et agilité pour positionner l'innovation sur le marché, avec un grand impact. Il est nécessaire de développer et d'appuyer une dynamique recherche-développement-innovation dont les domaines d'applications serviront plusieurs secteurs ou marchés (ex : santé, agriculture, éducation, ...)

Le développement de projets d'innovation territoriale par le numérique peut avoir un impact vertueux sur le développement de nouveaux métiers tirés par la présence de nouvelles infrastructures : conception de services Saas, développement de l'Internet des Objets...

La digitalisation doit permettre d'exporter la Martinique et d'abolir les distances. Les entreprises doivent exporter via les outils numériques et d'avoir une vitrine mondiale.

Si la transition numérique de la Martinique est bien engagée sur le plan infrastructurel ainsi que celui des services offerts, elle ne peut aboutir que si les utilisateurs sont formés à ses usages. L'accompagnement des usagers fait partie des enjeux de la Martinique. Les acteurs de la médiation numérique (collectivités, associations) sont engagés dans la réduction de l'illectronisme à travers des parcours d'éducation au numérique pour tous les profils d'utilisateurs.

Sous-domaine clés

- Applications/Logiciels ;
- Usages ;
- Numérisation des PME, TPE ;
- Nouvelles solutions digitales pour la population ;
- Nouvelles solutions digitales pour les administrations ;
- E-éducation
- E-Santé

- Intelligence artificielle
- Valorisation et développement du territoire (Marketing territorial, Valorisation de la consommation locale, artisanat numérique...)
- Smart grids, Green technologies,
- Data-centers
- IoT (Internet des Objets)

Le territoire bénéficie en effet de la présence de plusieurs **acteurs clés** opérant dans le domaine de l'innovation digitale et en particulier :

- L'Université des Antilles et en particulier le laboratoire de Mathématiques Informatique et Applications¹³ (LAMIA EA 4540)
- Consortium de coordination de la Politique de Site Antilles de Recherche et d'Innovation (PARI) - Pôle Numérique
- La Technopole Martinique/ CACEM
- Le Réseau Cap Innovation
- L'association Martinique Digitale
- La CCI Martinique
- Lakou Digital
- Etc...

Avantages concurrentiels de la Martinique dans ce secteur

Face aux enjeux et défis identifiés, la Martinique bénéficie d'ores et déjà d'atouts :

- Structuration entrepreneuriale dynamique en marche : Rapprochement des associations et entreprises du secteur du numérique à travers une feuille de route commune, pilotée et animée par Martinique Digitale
- Les dynamiques au sein de la filière numérique sont d'ordre entrepreneuriales. La structuration de la filière est en cours notamment par la présence de réseaux d'acteurs d'accompagnement CIME (innovation), Cap Nord (plus généraliste que fléché TIC).
- Développement de lieux d'essaimage et d'innovation (tiers lieux, living labs, démonstrateurs) privés en relai d'une volonté/démarche publique et le développement récent d'espaces de Co-working (privés)
- Champs d'applications transdisciplinaires porteurs (Tourisme, Agriculture/environnement, économie solidaire...)
- La Martinique peut disposer d'une longueur d'avance sur le développement d'un écosystème numérique dans les Caraïbes : généralisation du FttH, couverture mobile, développement d'acteurs d'infogérance de type Exodata...

DAS en connexion avec le programme Horizon Europe :

Tableau 3 Connexion avec les missions d'Horizon Europe

1	2	3	4	5
Adaptation au changement climatique Mission « Accélérer la transition vers une Europe préparée au changement climatique et résiliente »	Santé des océans, des mers ainsi que des eaux côtières et continentales Mission « Régénérer notre océan et nos eaux »	Cancer Mission « Vaincre le cancer : mission possible »	Villes intelligentes et neutres en carbone Mission « 100 villes climatiquement neutres d'ici 2030 – par et pour les citoyens »	Santé des sols et alimentation Mission « Prendre soin du sol, c'est prendre soin de la vie »

Tableau 4 Connexion avec les 6 clusters du 2^e pilier d'Horizon Europe

Santé	Culture, créativité et société inclusive	Sécurité civile pour la société	Numérique, industrie et espace	Climat énergie et mobilité	Alimentation bio économie, ressources naturelles, agriculture et environnement
-------	--	---------------------------------	--------------------------------	----------------------------	--

2.2.2 Ambition et projets à soutenir

2.2.2.1 Ambitions pour le DAS

- Il est nécessaire de développer et d'appuyer une dynamique recherche-développement-innovation dont les domaines d'applications serviront plusieurs secteurs ou marchés (ex : santé, agriculture (ex : adaptation méthodes et pratiques au changement climatique mais également modernisation de la culture et de la rendre plus attractive à l'emploi) ;
- La digitalisation doit permettre d'exporter la Martinique et d'abolir les distances. Les entreprises doivent exporter via les outils numériques et d'avoir une vitrine mondiale.
- Proposition :
- Accélérer le développement des usages et services numériques en Martinique, afin d'initier un nouveau modèle de développement adapté notamment au contexte insulaire.
- Mettre à profit le développement d'outils numériques, les infrastructures dédiées au numérique, l'innovation et les forces vives du territoire pour faire de la Martinique une "Smart island" : connectée, résiliente et dynamique.

2.1.2.2 Les projets

Plusieurs types de projets semblent à soutenir afin de répondre aux ambitions et enjeux identifiés pour ce DAS :

- Activités de RDI dans les centres de recherche publics et privés
- Transfert de technologie
- Projets collaboratifs
- Processus de RDI dans les PME
- Plateformes
- Numérisation de services
- Soutien aux grappes d'entreprises

- Incubateurs
- Organisation et structuration de filières...

2.3 Développement et amélioration de solutions de santé et bien-être



Une population vieillissante¹²

La Martinique fait face à d'importants enjeux de santé. Forte d'une population de 371 000 habitants, le défi principal repose sur l'évolution démographique du territoire, qui implique des besoins accrus en matière d'accueil et de soins des personnes âgées. Les projections de population à l'horizon 2040 prévoient en effet une accentuation du vieillissement de la population martiniquaise si les tendances démographiques actuelles se maintiennent. Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus doublerait et les plus de 80 ans seraient quatre fois plus nombreux qu'aujourd'hui.

En réponse au "bien-vieillir" et à l'amélioration du bien-être, une filière silver économie émerge et tend à se structurer par les initiatives privées/publiques et les projets à très forte connotation TIC-Santé (développement de nos modes de suivi, télémédecine, ...).

Une progression des maladies chroniques (hypertension, diabète etc.)

Par ailleurs, du fait des origines plurielles de peuplement et des particularités de l'espace géographique de la Caraïbe, des pathologies chroniques, d'origine génétique et métabolique, sont aujourd'hui présentes à des prévalences élevées : la drépanocytose, maladie génétique récessive potentiellement transmise par 12 % de la population, le cancer de la prostate avec près de 600 nouveaux cas diagnostiqués par an et le diabète qui touche environ 10 % de la population.

Une incidence des cancers de la prostate et cancers du sein plus importante que la moyenne nationale en lien avec des enjeux de santé publics majeurs (chlordécone)

Les cancers restent la première cause de mortalité, avec une incidence importante de certains cancers : cancer de la prostate (2 676 nouveaux cas entre 2010 et 2014, soit 54,3% des cancers chez l'homme), cancer du sein (1 079 nouveaux cas sur la même période, soit 32,6% des cancers chez la femme) et le cancer colorectal (93 nouveaux cas et 44 décès par an chez l'homme et 85 nouveaux cas et 46 décès par an chez la femme). Si le risque de développer un cancer reste tout de même moindre en Martinique que dans l'Hexagone, la Martinique est particulièrement touchée par le cancer de la prostate, le cancer du col de l'utérus et le cancer de l'estomac.

Des maladies émergentes dues aux virus, infections, parasites, etc.

La Martinique doit également faire face à l'émergence et à la dispersion de maladies infectieuses, parfois associées à des problématiques environnementales, comme en témoignent les émergences qui ont frappé ces dernières années (COVID 19, Chikungunya, Zika, cercosporiose noire des bananiers, Huanglonbing des agrumes, etc....).

Un système de soins fragile

Les épidémies, les crises sanitaires et les conséquences connues et actuelles de la COVID-19 ont mis davantage en lumière les fragilités du système de soins en Martinique. Des difficultés d'accès aux soins impactent la population qui aspire à bénéficier d'un système de soins et santé de qualité et efficient. Ces difficultés s'expliquent par les inégalités géographiques en matière de soin, l'existence de déserts médicaux et une offre de soins faible pour le recours à des médecins spécialistes dans certaines zones. L'offre de soin publique et privée, localisée dans le centre est le mieux équipé et attire les patients du Nord et du Sud de l'île¹³.

¹² DTS Martinique 2020

¹³ Etude INSEE-ARS "Soins de ville en Martinique : des praticiens proches mais peu nombreux – Dossier n°1 Edition 2014

L'innovation et la recherche peuvent être un levier déterminant pour transformer ce secteur et proposer de nouveaux outils, services et technologiques permettant d'améliorer le système de soin de la population martiniquaise.

Sous-domaine clés

- Vieillesse
- Diagnostics, pronostics et thérapies innovants (Maladies cancéreuses, parcours de soin, etc.)
- Traitement des maladies tropicales et émergences
- Qualité de vie de la population et des patients...

- Bien-vieillir
- Santé à domicile/santé curative
- TIC santé
- M-health (santé mobile)
- Intelligence artificielle
- Protection et traitement des données de santé

Acteurs du secteur

- CHU Martinique / Université des Antilles (laboratoire MITC – Maladie infectieuses tropicales dans la Caraïbe ; VPME – Vulnérabilité Cardiovasculaire, Pathologie Métabolique Et Endocrinienne, ...)
- Consortium de coordination de la Politique de Site Antilles de Recherche et d'Innovation (PARI) – Pôle « Santé insulaire en environnement tropical » opérant sur un large spectre de thématiques :
- Recherche clinique / infectiologie
- Recherche clinique / maladies métaboliques
- Microbiologie :
- Protection des cultures ; diversification variétale
- Lutte anti-transmission vectorielle
- L'institut Caribéen d'Imagerie Nucléaire
- Des entreprises innovantes (Clikodoc, Apimoun, etc.)
- Autres acteurs de la RI

2.3.1 Enjeux et défis pour le territoire

Les enjeux et défis identifiés en matière d'innovation pour le territoire sont de plusieurs ordres :

- L'amélioration de la qualité de vie et du bien-être pour des patients et pour la population générale, notamment en raison de la démographie vieillissante de l'île ;
- La recherche d'une autonomie pour le secteur de la santé ;
- La bonne exploitation des équipements du Centre Hospitalier Universitaire de Martinique (CHUM) qui le placent aujourd'hui sur un podium mondial pour contribuer au retour de talents martiniquais sur l'île, à la création d'activités économique et à la création d'emplois hautement qualifiés ;
- La Martinique a une longue histoire en lien avec les infections émergentes (arbovirose, la dengue, chikungunya, zika) et une production scientifique associée importante. Toutefois le COVID montre qu'il reste difficile de gérer les émergences. Des travaux en matière de sciences sociales pour accompagner les recherches sont aujourd'hui nécessaires sur des questionnements tels que « comment les émergences sont-elles vécues par les populations, quelle résilience face aux crises », etc.).

Avantages concurrentiels de la Martinique dans ce secteur

- La Martinique est dotée d'outils technologiques de pointes lui permettant de prendre en charges les besoins et urgences hospitalières de ses voisins de la Caraïbe et au-delà.

Tableau 5 Connexions avec les missions d'Horizon Europe

1	2	3	4	5
Adaptation au changement climatique Mission « Accélérer la transition vers une Europe préparée au changement climatique et résiliente »	Santé des océans, des mers ainsi que des eaux côtières et continentales Mission « Régénérer notre océan et nos eaux »	Cancer Mission « Vaincre le cancer : mission possible »	Villes intelligentes et neutres en carbone Mission « 100 villes climatiquement neutres d'ici 2030 – par et pour les citoyens »	Santé des sols et alimentation Mission « Prendre soin du sol, c'est prendre soin de la vie »

Tableau 6 Connexions avec les 6 clusters du 2^e pilier d'Horizon Europe

Santé	Culture, créativité et société inclusive	Sécurité civile pour la société	Numérique, industrie et espace	Climat énergie et mobilité	Alimentation bio économie, ressources naturelles, agriculture et environnement

2.3.2 Ambition et projets à soutenir

2.3.2.1 Ambitions pour le DAS

Le DAS concentre plusieurs ambitions pour le territoire martiniquais et sa population :

- Une recherche d'autonomie pour le secteur de la santé
- La réduction des inégalités d'accès à la santé
- Le développement de solutions pour le bien vieillir
- Le renforcement de l'ancrage international de la recherche et de l'innovation martiniquaise grâce à ses équipements et de la recherche d'excellence, de rang mondial
- Le développement de solutions innovantes dans les interactions santé humaine/ environnementale, en lien avec le concept « One Health »
- Des innovations sur le digital et la santé à développer

2.3.2.2 Les projets

Différents besoins et idées de projets d'innovation sont d'ores et déjà identifiés par les acteurs du territoire comme :

- La création d'un Centre d'excellence pour la digitalisation de la recherche et de l'innovation en cancérologie
- L'exploitation de l'intelligence artificielle pour l'amélioration de la surveillance et du pilotage des

données de santé en situation d'épidémie et de crise sur le territoire Martinique par le CHU.

- Plusieurs projets en lien avec l'Institut Caribéen d'Imagerie Nucléaire - Unité Cyclotron - CHUM autour du TEP scan à des fins de détection de cancers et parcours de soins sont également identifiés.
- Sur la thématique des cancers, des projets en lien avec la pharmacotechnie et les soins du patient sont identifiés.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud souhaite développer un lieu d'hébergement des jeunes entreprises / incubateur dans le domaine (Projet IPHE, Incubateur-Pépinière et d'hébergement d'entreprises).

Plusieurs types de **projets** semblent à soutenir afin de répondre aux ambitions et enjeux identifiés pour ce DAS :

- Transfert de technologies
- Plateformes
- Incubateurs
- Infrastructures et grands investissements publics et privés de RDI pour la recherche en santé
- Projets collaboratifs de RDI
- Projets de recherche
- Processus de RDI dans les PME

2.4 Résilience et protection du territoire



La situation insulaire¹⁴ de la Martinique en zone tropicale entraîne une très forte exposition aux **risques naturels**. On estime que 94% des communes martiniquaise sont exposées aux risques naturels et climatiques. L'insularité, l'éloignement, la fragilité du bâti et des réseaux sont autant de facteurs de vulnérabilité du territoire. Chacune des 34 communes de Martinique est couverte par un plan de prévention des risques naturels (PPRN). Les **effets du changement climatique** risquent d'accroître la vulnérabilité environnementale du territoire martiniquais et d'aggraver le niveau actuel de plusieurs aléas. Parmi les risques naturels, la Martinique est confrontée de manière permanente à de multiples risques naturels : les cyclones et leurs conséquences (vents violents, fortes pluies/orages, houle cyclonique, marée de tempête), les séismes, les fortes pluies et leurs conséquences, les sécheresses¹⁵, les mouvements de terrain, les submersions marines, d'origine météorologique (à rapporter aux fortes houles et aux marées de tempêtes) ou d'origine géologique (tsunami)¹⁶, les risques volcaniques ou encore les sargasses.

Cette exposition aux risques naturels qui s'élargit également aux risques sanitaires, **aux risques technologiques, aux risques sociétaux** du fait de la forte pression anthropique et constitue une obligation pour la Martinique de maintenir des actions visant à protéger et à sécuriser sa population.

¹⁴ DTS Martinique 2020

¹⁵ Dossier Départemental des Risques Majeurs en Martinique (972), 2014

¹⁶ Dossier Départemental des Risques Majeurs en Martinique (972), 2014

Sous-domaine clés

- Eau
- Déchets
- Énergies renouvelables
- Sargasses
- Bâti écologique
- Risques naturels

- Matériaux – Produits biosourcés (produits fabriqués à partir de sources végétales ou animales pour des usages matériaux ou chimie ou a chimie du végétal pour transformer la matière végétale en molécules utilisées pour fabriquer des plastiques, des emballages, des fibres textiles, des sacs plastiques, des pièces de véhicules, des peintures, des lubrifiants...)
- Eco-construction
- Santé des sols
- Santé des mers et des eaux côtières et intérieures
- Sécurité maritime

Le territoire bénéficie de la présence de **plusieurs acteurs clés** opérant dans le domaine et en particulier :

- Le BRGM
- OVSM IPGP
- Université des Antilles (L3MA)
- Des groupes et entreprises (SARA – Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles, Eco Logis Caraïbes, etc.)
- Consortium de coordination de la Politique de Site Antilles de Recherche et d'Innovation (PARI) – Pôle Risques et Énergies
- Autres acteurs de la RI

2.4.1 Enjeux et défis pour le territoire

- Les trois sujets de l'eau, des déchets (dont leur valorisation en tant que ressources endogènes locales) et de l'énergie sont préoccupants à tous les niveaux économiques, environnementaux et sociétaux pour la Martinique.
- L'économie circulaire doit être au cœur de ce concept de spécialisation, car la logique de gestion des flux à est une politique centrale à construire pour autonomiser la Martinique.
- L'identification de projets fédérateurs est nécessaire afin d'impulser une dynamique recherche, une dynamique d'innovation et une dynamique de développement économique.
- Les estimations concernant la demande en électricité prévoient une augmentation de 11% d'ici 2023. Les énergies renouvelables apparaissent donc essentielles pour répondre à cette tendance. L'enjeu pour le territoire est de gagner son indépendance énergétique et de consommer une électricité plus respectueuse de l'environnement. L'objectif affiché est celui de 55,6% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2023. Le Programme Pluriannuel de l'Énergie prévoit à ce titre un développement de 90 MW supplémentaires de photovoltaïque par rapport à 2015 (65 MW).

Avantages concurrentiels de la Martinique dans ce secteur

La Martinique dispose de plusieurs atouts comme :

- Des acteurs clés présents sur le territoire et des premières collaborations effectives

- Des projets d'ampleur à maturer pour la deuxième partie de la période de programmation
- Mais la forte exposition à des formes multiples de risques constitue également pour la Martinique une opportunité en termes de développement avec la possibilité de créer des expertises, de renforcer des compétences et d'améliorer de la connaissance dans la logique de création d'une chaîne de valeur organisée sur le mode du développement durable.

Le DAS est également connecté aux thématiques structurantes d'Horizon Europe :

Tableau 7 Connexions avec les missions d'Horizon Europe

1	2	3	4	5
Adaptation au changement climatique Mission « Accélérer la transition vers une Europe préparée au changement climatique et résiliente »	Santé des océans, des mers ainsi que des eaux côtières et continentales Mission « Régénérer notre océan et nos eaux »	Cancer Mission « Vaincre le cancer : mission possible »	Villes intelligentes et neutres en carbone Mission « 100 villes climatiquement neutres d'ici 2030 – par et pour les citoyens »	Santé des sols et alimentation Mission « Prendre soin du sol, c'est prendre soin de la vie »

Tableau 8 Connexions avec les 6 clusters du 2^e pilier d'Horizon Europe

Santé	Culture, créativité et société inclusive	Sécurité civile pour la société	Numérique, industrie et espace	Climat énergie et mobilité	Alimentation bio économie, ressources naturelles, agriculture et environnement
-------	--	---------------------------------	--------------------------------	----------------------------	--

2.4.2 Ambition et projets à soutenir

2.4.2.1 Ambition pour les DAS

- L'ambition générale est à la fois défensive et offensive. En termes défensifs, la Martinique doit pouvoir mieux réagir et s'adapter aux chocs actuels et futurs issus des différents risques auxquels elle est confrontée (naturels, sanitaires). La protection de la population et de l'environnement est une ambition majeure.
- En termes offensifs, la Martinique doit pouvoir utiliser ses potentiels de recherche et d'innovation, ses acteurs économiques et les ressources endogènes afin de réduire/accélérer la circularité des flux sur l'île et réduire ses dépendances et vulnérabilités. Le vivier de recherche en science sociale en Martinique est une chance également d'accompagner les évolutions nécessaires : l'humain peut être un obstacle aux nouvelles technologies pour des questions de difficultés d'appropriation des technologies ou des changements de comportement. Le déploiement des solutions techniques durables demande des recherches sur l'approche et l'acceptation au changement par la société. C'est un véritable changement de paradigme qui doit être au cœur de la réflexion S3.

2.4.2.2 Les projets

Plusieurs types de projets semblent à soutenir afin de répondre aux ambitions et enjeux identifiés pour ce DAS :

- Infrastructures et grands investissements publics et privés de RDI
- Activités de RDI dans les centres de recherche publics et privés
- Transfert de technologie
- Projets collaboratifs
- Processus de RDI dans les PME
- Infrastructures, capacités et équipement RDI dans les grandes entreprises et PME
- Plateformes.

2.5 Exploitation durable du potentiel maritime



La Martinique bénéficie d'un vaste bassin maritime, qui s'étend sur 463 km² d'eaux intérieures, 4 960 km² de mer territoriale et une zone économique exclusive couvrant 47 640 km² de superficie. Aujourd'hui, le secteur maritime se compose de 450 entreprises, représentant à peu près 12% de la part de l'emploi des activités maritimes dans l'économie martiniquaise.

Concernant la pêche martiniquaise, outre l'ancrage sociologique et culturel fort, elle occupe une place importante dans l'économie martiniquaise. Depuis plusieurs années, le tonnage de production de la pêche s'effondre et le nombre d'exploitants diminue. Aujourd'hui, la production locale estimée totale est 1053 tonnes en 2018 (IFREMER Systèmes d'Information Halieutiques) ne permet pas de répondre à la demande. Parallèlement, les importations de poisson se sont maintenues au-dessus de 5 000 tonnes par an¹⁷. L'aquaculture marine en Martinique comprend aujourd'hui un nombre limité d'opérateurs et connaît depuis plusieurs années une forte variation de la production. Le nombre de ces professionnels a fortement diminué à cause des difficultés d'accès au littoral, d'un manque de moyens matériels et humains, des surcoûts liés à l'importation pour l'approvisionnement et d'une offre de formation spécialisée. Bien que l'activité soit très fragile, un potentiel de développement de ce secteur reste à exploiter par une recherche de solutions, d'amélioration des techniques et de développement de nouvelles espèces. La CTM souhaite répondre à cet enjeu de diversification et de développement de la filière, par le projet de centre technique aquacole territorial et interrégional et par la création d'une pépinière de production aquacoles, en cours d'étude.

L'espace marin martiniquais a traditionnellement été exploité pour ses ressources naturelles (pêche, aquaculture) et pour les activités de transport maritime de personnes ou à des fins commerciales. De nouvelles activités se sont développées comme le tourisme bleu, les activités de loisirs et sportives en mer. Ces filières de l'économie bleue, d'importance et de maturation inégale, présentent un potentiel de développement pour le territoire. Ce potentiel pourrait prendre la forme de synergies d'activité tels que "des connexions à envisager entre énergie des mers et aquaculture (structure en mer, pompage, énergie), ou encore entre tourisme et aquaculture (aquacul'tourisme, gastronomie, ...)

L'activité humaine n'est toutefois pas sans conséquences sur la biodiversité marine, d'où la question de la gestion de l'espace et la gestion durable des ressources marines reste la préoccupation majeure de toutes les parties prenantes.

¹⁷ chiffres de 2017 – source note express N°431-janvier 2017-IEDOM – L'économie bleue à la Martinique

Sous-domaine clés

- Nautisme - Activités touristiques en lien avec l'économie bleue
- Construction de bateau (prototype)
- Biotechnologies marines (cosmétologie, ...)

- Recyclage et démantèlement de bateaux
- Pêche, aquaculture
- Espèces envahissantes,
- Biodiversité marine
- Ingénierie écologique
- Énergies marines
- Sargasses
- Matériaux naturels durables

La Martinique bénéficie de la présence de plusieurs acteurs clés sur lesquels s'appuyer pour animer et concrétiser ce domaine d'activité stratégique :

- IFREMER
- Cluster Maritime Martinique
- École de Formation Professionnelle et Aquacole
- Parc Naturel Marin
- PARM
- Direction de la Mer
- Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Martinique (C.R.P.M.E.M MARTINIQUE)
- Consortium de coordination de la Politique de Site Antilles de Recherche et d'Innovation (PARI) - Pôle « Mer et Océan ». Les axes de travail de ce pôle sont les suivants :
 - Axe 1 - Protection, gestion et restauration des milieux marins
 - Axe 2 - Gestion, valorisation halieutique et aquaculture
 - Axe 3 - Développement durable d'activité portuaire
 - Axe 4 - Tourisme bleu
 - Axe 5 - Énergie
 - Axe 6 - Patrimoine maritime
 - Axe transversal - Valorisation de la recherche
 - Autres acteurs de la RI

2.5.1.1 Enjeux et défis pour le territoire

Afin de répondre à la volonté de l'Union Européenne de passer de la "croissance bleue" à une "économie bleue" qui se veut désormais être "durable", il est indispensable pour la Martinique, de par ses singularités et ses ressources, de réussir cette transition. L'objectif est de développer davantage les secteurs liés aux océans, aux mers et aux espaces côtiers.

La Martinique a de multiples enjeux dans le domaine maritime :

- Un défi de structuration des entreprises du secteur
- Un défi de valorisation du potentiel maritime
- Un enjeu de rayonnement des atouts Martiniquais (promotion des produits, service – tourisme etc.).

Avantages concurrentiels de la Martinique dans ce secteur

- La Martinique dispose de structures de recherche (PARM, IFREMER), organismes publics et privés, réseaux d'acteurs professionnels, associations qui contribuent à la préservation, valorisation, exploitation des ressources et de la biodiversité marine et littorale.
- L'offre de formation des métiers de la mer sera renforcée par le projet du campus des métiers et des qualifications dédiées aux métiers de la mer, porté par la CTM et l'Académie de Martinique.

Le DAS est également connecté aux thématiques structurantes d'Horizon Europe :

Tableau 9 Connexions avec les missions d'Horizon Europe

1	2	3	4	5
Adaptation au changement climatique Mission « Accélérer la transition vers une Europe préparée au changement climatique et résiliente »	Santé des océans, des mers ainsi que des eaux côtières et continentales Mission « Régénérer notre océan et nos eaux »	Cancer Mission « Vaincre le cancer : mission possible »	Villes intelligentes et neutres en carbone Mission « 100 villes climatiquement neutres d'ici 2030 – par et pour les citoyens »	Santé des sols et alimentation Mission « Prendre soin du sol, c'est prendre soin de la vie »

Tableau 10 Connexions avec les 6 clusters du 2^e pilier d'Horizon Europe

Santé	Culture, créativité et société inclusive	Sécurité civile pour la société	Numérique, industrie et espace	Climat énergie et mobilité	Alimentation bio économie, ressources naturelles, agriculture et environnement
-------	--	---------------------------------	--------------------------------	----------------------------	--

2.5.2 Ambition et projets à soutenir

2.5.2.1 Ambition pour le DAS

Les ambitions en termes d'innovation pour ce domaine d'activité stratégique maritime sont liées aux ambitions plus globales du territoire pour les acteurs de l'innovation c'est-à-dire un accroissement de la mise en réseau des différents acteurs de la chaîne de valeur, de valorisation des ressources notamment dans une perspective d'accroissement de la circularité des flux (ex ; utilisation des sargasses). Il s'agit également de mieux faire rayonner la Martinique à l'international.

2.5.2.2 Les projets

Plusieurs types de projets semblent à soutenir afin de répondre aux ambitions et enjeux identifiés pour ce DAS :

- Activités de RDI dans les centres de recherche, centres/platformes techniques publics et privés
- Transfert de technologie

- Projets collaboratifs
- Processus de RDI dans les PME
- Infrastructures, capacités et équipement RDI dans les grandes entreprises et PME
- Soutien aux pôles d'innovation
- Organisation et structuration de filières.

3



Une stratégie régionale d'innovation qui doit permettre de faire émerger et soutenir toutes les dynamiques d'innovation publiques et privées martiniquaises

Compte-tenu du contexte martiniquais et des enjeux du territoire en matière de RDI, la stratégie régionale d'innovation 2021-2027 a vocation à faire émerger et soutenir toutes les dynamiques aussi bien publiques que privées et toutes formes d'innovation. La déclinaison de la stratégie en actions se veut avant tout transversale. Volontairement et pour ne pas être restrictives, les actions ne sont pas rattachées directement à un domaine d'activité stratégique (DAS). Ainsi la présente stratégie a vocation à accompagner les actions de soutien à la RDI dans des logiques transversales mais également pluri-DAS et inter-DAS.

Par ailleurs, cela s'inscrit en continuité de la précédente stratégie S3 mise en œuvre sur la période 2014-2020 afin de faire fructifier les projets et dynamiques initiées.

Les actions visées en matière de soutien à la RDI peuvent être regroupées en cinq grands axes stratégiques d'intervention. Ces actions ont été identifiées en lien avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème d'innovation martiniquais et à partir également d'un recueil de projets potentiels.

Axe 1 : Accompagner la structuration de l'écosystème d'innovation et des composantes nécessaires au développement de la RDI et stimuler l'effort de recherche et d'innovation par un processus efficient et efficace de découverte entrepreneuriale

- Soutien aux infrastructures de recherche favorisant notamment la mutualisation, le développement des capacités de recherche publique, le renforcement de la collaboration entre public-privé dans les secteurs jugés prioritaires sur le territoire
- Soutien à des espaces et des actions de rencontres et de mise en relation des acteurs du territoire privés et publics pour le développement de projets innovants
- Fédérer et animer le réseau des acteurs de l'innovation en Martinique pour faire émerger et accompagner toutes les dynamiques d'innovation du territoire
- Stimuler et coordonner l'effort de recherche et d'innovation pour répondre aux problématiques du territoire (élaboration-suivi et diffusion de feuilles de route thématique, ...)

Axe 2 : Développer la culture d'innovation et l'entrepreneuriat innovant

- Déployer des actions d'information et de sensibilisation à l'innovation auprès du tissu économique martiniquais
- Favoriser l'excellence scientifique et la capacité à entreprendre au service du développement des entreprises régionales
- Booster et former aux nouvelles techniques entrepreneuriales
- Valoriser, exploiter et diffuser les résultats de la recherche, notamment par le biais de et la culture scientifique, technique et industrielle
- Valoriser les atouts de la Martinique pour renforcer son attractivité en matière d'innovation

(implantation d'équipes de recherche, partenariats, ...)

- Développer les cursus de formation sur le territoire en lien avec les domaines de spécialisation et s'appuyer sur certains outils et dispositifs pour la montée en compétence des acteurs par la formation, tels que "Campus des Métiers et des Qualifications" – dispositif PIA et autres, ...)
- Soutenir le déploiement de projets structurants et indispensables au développement de l'innovation (centres de ressources, centres techniques, ...)

Axe 3 : Accompagner les projets d'innovation et les porteurs de projets

- Soutien aux projets individuels de recherche et d'innovation des acteurs publics et / ou privés dans les secteurs prioritaires
- Soutien aux projets collaboratifs entre les laboratoires et les entreprises dans les secteurs prioritaires
- Créer et mettre en place un réseau territorial d'accompagnement de l'innovation pour :
 - Accompagner des porteurs de projets dans le montage, la définir et réaliser des projets d'innovation
 - Accompagner à la création de consortium et à la réponse à des appels à projets de RDI nationaux et européens dans les domaines de la S3
- Accompagner le développement de collaborations avec d'autres territoires pour faire émerger des projets de RDI en lien avec les domaines de spécialisation
- Accompagnement à la structuration et à la clusterisation des filières stratégiques martiniquaise
- Accompagner le développement à l'international des entreprises et acteurs de la recherche et de l'innovation
- Accompagner et faciliter l'accès aux différentes sources de financement de l'innovation pour les porteurs de projets (fonds européens, fonds régionaux, fonds nationaux, outils financiers, ...)
-

Axe 4 : Favoriser et accompagner les transitions du territoire (écologique, numérique)

Les principes transversaux de mise en œuvre de la S3 (accompagnement des transitions, innovation sociale, innovation territoriale, économie circulaire) imposeront la prise en compte de ces éléments lors de la sélection des projets et au regard des impacts attendus.

Axe 5 : Favoriser l'intégration de la Martinique dans l'espace européen de la recherche

- Renforcer la coopération avec les RUP en capitalisant sur l'expérience du projet FORWARD
- Connecter la Martinique avec d'autres systèmes régionaux de recherche et d'innovation à l'échelle européenne et mondiale, afin de développer un cadre propice de collaboration
- Encourager les efforts et les capacités territoriaux de connexion
- Accompagner et faciliter l'accès aux programmes-cadres européens – Horizon Europe.

4

Une gouvernance ouverte et collective pour garantir l'impact de la stratégie régionale d'innovation



La S3 de la Martinique se veut une démarche ambitieuse et opérationnelle de transformation du modèle de développement du territoire en s'appuyant plus sur les ressources locales.

La S3 se veut aussi être une stratégie portée et animée par l'écosystème de l'innovation en Martinique, et non seulement par la Collectivité Territoriale.

Son succès dépend donc pleinement de son appropriation la plus large, chacun devant en partager les objectifs et s'engager dans sa mise en œuvre.

La qualité de la gouvernance de la S3 est une condition de réussite et de performance de la stratégie.

Le système de gouvernance proposé repose sur quelques principes simples et robustes :

- **La simplicité**, le système de pilotage devant être lisible et économe en instances comme en lieux de mobilisation ;
- **Le pragmatisme**, le système proposé devant vivre, s'adapter en permanence, faire preuve de réactivité et d'opportunisme, tout en maintenant des orientations dans la durée ;
- **La responsabilité**, le système devant être clair sur le rôle de chacun et ses responsabilités vis-à-vis du collectif davantage que ses droits individuels ;
- **La transparence et la participation**, le système devant permettre à chacun une large information sur les orientations, une lisibilité et visibilité de la stratégie, les décisions, leur motivation et leur suivi, le rôle de chacun, ainsi que d'exprimer son point de vue ;
- **L'engagement**, le système proposé devant encourager partout l'engagement et la mobilisation de chacun.

4.1 Les différentes instances de la gouvernance de la S3

La gouvernance de la S3 est une condition nécessaire à la réussite de cette stratégie. Elle doit être en mesure d'assurer la coordination entre les partenaires de la quadruple hélice que sont les entreprises, l'université et organismes de recherche, les acteurs publics et la société civile.

Le pilotage de la S3, qui se veut simple et évolutif, sera assuré par un nombre limité d'instances, se distinguant à deux niveaux distincts :

- **le pilotage stratégiques assuré par le Comité de pilotage S3 (COPIL S3) est en charge des décisions stratégiques et politiques pour la S3.** Il assure la responsabilité politique de l'élaboration, de l'adoption, de la mise en œuvre et du suivi de la S3, auprès de l'Union européenne comme de chacun des acteurs concernés.

Il analysera le bilan des réalisations (les projets développés dans les domaines de spécialisation, la pertinence des DAS, les domaines en émergence, les axes transversaux, les objectifs fixés, la mise en œuvre de la S3 et l'utilisation des financements). Il s'appuiera sur ce bilan pour le choix des orientations stratégiques en définissant les moyens financiers mobilisables.

Il le fait dans la logique du partenariat et de la co-construction avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème et s'appuie en particulier sur la Cellule Technique de Suivi et d'Évaluation (CTSE) qui opérait déjà sur la période 2014-2020.

Ce COPILS3 est composé de la Collectivité Territoriale de Martinique, de l'Etat et du/de la président(e) de la Cellule Technique de Suivi et d'Evaluation. Ce comité sera dirigé par le Président du Conseil Exécutif. Il se réunit au moins une fois par an.

- le pilotage opérationnel assuré par la Cellule Technique de Suivi et d'Evaluation (CTSE) assurera le pilotage opérationnel de la S3. Elle regroupe les principaux acteurs de l'innovation : Université des Antilles, la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation, la CACEM en qualité de Technopole et chargée de l'animation du réseau Cap Innovation, l'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie, l'Association Martinique Digitale et la Collectivité Territoriale de Martinique.

Ses missions sont les suivantes :

- Elle assure le pilotage et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie, en adéquation avec les décisions prises par le COPIL S3 ;
- Elle organise la plus large mobilisation des partenaires et coordonne l'animation des DAS et axes transversaux dans le cadre du processus de découverte entrepreneuriale ;
- Elle est chargée de la déclinaison opérationnelle du plan d'actions de la S3. Elle prend de manière concertée l'ensemble des initiatives nécessaires à la bonne exécution de la stratégie.
- Elle est également chargée de proposer à la CTM des adaptations utiles et nécessaires de la S3 pour répondre aux besoins évolutifs des acteurs et du territoire : périmètre des DAS, typologies de projets et d'actions à soutenir, ...

En effet, les choix des priorités définies en 2020 doivent pouvoir être en permanence réinterrogés. La CTM et ses partenaires de la S3, via la CTSE, pourront ainsi ajuster les leviers thématiques et les typologies d'opérations et d'actions à soutenir en fonction des enjeux économiques, sociétaux, environnementaux, technologiques et réglementaires. La déclinaison opérationnelle de la stratégie et son système de suivi-évaluation devant permettre une vision en continu.

La CTSE se réunit environ une fois par trimestre et davantage si la situation l'impose. Elle est coordonnée par la direction opérationnelle dédiée de la CTM. La CTSE, pour ses missions, constituera **des groupes de travail thématiques et missions transversales** mobilisant les d'acteurs de l'écosystème régional d'innovation.

Comité consultatif de la recherche et de l'innovation (CCRI) est un lieu de dialogue et d'échanges privilégié destiné aux acteurs de la RDI. Son ambition est de porter un regard objectif sur les dispositifs régionaux actuels et les besoins du territoire. Le CCRI aura un rôle complémentaire à la CTSE, cependant son fonctionnement sera dissocié afin de garantir son indépendance.

Les membres seront invités à assister aux rencontres et événements du projet afin d'obtenir leur avis sur la pertinence des actions et projets mis en œuvre dans le cadre de la stratégie, au regard des problématiques et enjeux du territoire. Ils pourront faire remonter les besoins des acteurs dans le cadre de la S3, les évolutions et dynamiques économiques observées.

Ils pourront, à la demande du COPIL S3, formuler des propositions d'aides à la décision, ...

Le comité consultatif sera composé de représentants d'organisations publiques, du monde de la recherche, de l'industrie, et des organisations de la société civile qui offriront leur expertise au projet (par exemple, un représentant du Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique (CESECEM), un acteur extérieur neutre, doté à la fois d'une vision objective et d'une bonne connaissance du territoire, d'experts sectoriels locaux mais aussi internationaux.

PILOTAGE STRATEGIQUE

COMITE DE PILOTAGE S3



Comité consultatif de la recherche et de l'innovation (CESECEM, experts extérieurs...)

PILOTAGE OPERATIONNEL

Organisme / Service S3 CTM

Cellule Technique de Suivi et d'Evaluation

Groupe de suivi et pilotage DAS 1
Pilotes : XX

Groupe de suivi et pilotage DAS 2
Pilotes : XX

Groupe de suivi et pilotage DAS 3
Pilotes : XX

Groupe de suivi et pilotage DAS 4
Pilotes : XX

Groupe de suivi et pilotage DAS X
Pilotes : XX

- **Mission Suivi et Evaluation**
- **Mission Internationalisation**
- **Mission Modernisation et développement**
 - **Mission Communication**
 - **Mission Accompagnement**

5

Dispositif territorial de suivi évaluation de la S3



5.1 Un dispositif spécifique de suivi et évaluation au service de l'animation et du pilotage de la stratégie régionale d'innovation

L'élaboration d'un dispositif de suivi et d'évaluation de la S3 Martinique, pour la période 2021-2027, s'inscrit dans la volonté de la Collectivité Territoriale de Martinique de disposer d'un outil d'animation, de suivi et de pilotage de la stratégie. Il a vocation par ailleurs, à répondre à l'obligation de la CTM chef de file de la S3, vis-à-vis de la Commission européenne, de disposer d'un tel dispositif.

Le dispositif de suivi et évaluation de la S3 a été pensé pour répondre aux objectifs suivants :

- **Rendre compte en continu des réalisations et des résultats** de la mise en œuvre de la S3 à un niveau global mais aussi par DAS
- **Disposer d'éléments pour interroger la pertinence de la stratégie**, et de ses déclinaisons opérationnelles, et de la réviser le cas échéant
- **Disposer d'éléments pour accompagner l'animation et la mise en œuvre de la S3**
- **Disposer d'éléments de reporting et de communication** (Exécutif, écosystème, grand public, etc.) et au **service de la gouvernance de la S3**.
- Permettre aux acteurs du territoire de suivre les évolutions de l'écosystème régional de recherche et d'innovation

La S3 bénéficiera d'un **système de veille sectorielle** (études prospectives) sur les DAS et sous thématiques composant les DAS et qui permettront d'informer la réflexion des différentes instances de pilotage de la S3.

De plus, le **dispositif de suivi et évaluation** permettra un **pilotage en continu** de la S3.

La stratégie porte de nombreux dispositifs d'accompagnement, de soutien et de financement de l'innovation sous toutes ses formes, mobilisant ainsi un large panel d'opérateurs du territoire en lien avec les DAS. Il s'agit dans la définition du dispositif de suivi et d'évaluation de proposer un périmètre qui couvre l'exhaustivité des projets et natures d'opérations qui seront soutenues, tout en répondant aux différents objectifs stratégiques recherchés via la mise en œuvre de S3.

Le dispositif de suivi et d'évaluation est sous la responsabilité de la CTM et plus spécifiquement de la CTSE.

Le dispositif de suivi de la S3 repose sur un référentiel d'indicateurs de trois natures :

- **Des indicateurs de contexte** : ils permettent de suivre l'évolution du contexte régional en matière d'innovation et d'identifier des dynamiques sectorielles nouvelles qui pourraient amener à des évolutions des DAS et de l'axe transversal inscrits dans la S3 ;
- **Des indicateurs de réalisation** : ils mesurent et contrôlent la réalisation de la stratégie, via la mise en œuvre des différentes du plan d'action et sa déclinaison par DAS ;
- **Des indicateurs de performance** : ils mesurent et contrôlent l'avancement des résultats escomptés, et établissent la « réussite » de l'action au niveau global de la S3, par DAS.

Le dispositif de suivi de la S3 repose sur des outils/tableaux de bord partagés qui permettent de définir pour les différentes typologies d'indicateurs :

- La localisation et source de la donnée ;
- Le collecteur de la donnée ;
- Les moyens de collecte ;
- Le processus de collecte ;
- La temporalité de collecte ;
- La méthode de calcul des indicateurs ;
- Les valeurs.

Les acteurs des écosystèmes d'innovation sont parties-prenantes pour alimenter les tableaux de bord spécifiques par DAS. Le dispositif de suivi doit, par ailleurs, être mis en cohérence avec le dispositif de suivi du FEDER et des différents indicateurs communs obligatoires qui seront collectés et calculés pour toutes les opérations de RDI bénéficiant de fonds FEDER. Le dispositif de suivi de la S3 ne peut pas répondre à lui seul à l'analyse et à la compréhension des dynamiques (réalisations et résultats) associées à la S3.

Le référentiel d'indicateurs s'appuiera sur les indicateurs suivis au titre du PO FEDER-FSE 2021-2027 et d'indicateurs complémentaires. Ce système de suivi permettra à la CTM et à la gouvernance de la S3, de disposer de tableaux de bord annuel permettant d'apprécier l'état d'avancement de la stratégie.

5.2 Le référentiel d'indicateurs de suivi de la S3

Les éléments ci-dessous détaillent ce référentiel d'indicateurs.

Tableau 11 Indicateurs de contexte

Indicateur de contexte	Objectif de l'indicateur/S3	Production/ localisation de la donnée	Collecteur de la donnée dans le tableau de bord S3	Moyen de collecte	Processus de collecte	
					Faisabilité	Existence
Dépenses en R&D (privé et public) / Secteur	Vision globale des dynamiques Privée/publique de la R&D en région	INSEE	CTM	Reporting annuel	✓	
Évolution des effectifs dans l'enseignement supérieur (chercheurs) / discipline	Vision de la dynamique de l'enseignement supérieur par discipline	DRRT	DRRT	Reporting annuel des analyses	✓	
Dépôt de brevets et publications/ Secteur	Vision de la réalité des avancées scientifiques et de l'innovation technologique en région publique et privée	INPI	CTM	Reporting annuel des analyses	✓	✓
Nombre de projets d'innovation financés dans le cadre d'AAP nationaux et européens	Vision de dynamique du développement de l'innovation	CTM	CTM	Reporting annuel des analyses	✓	
Nombre de doctorant	Capacité des recherche et innovation	Université des Antilles	CTM	Reporting annuel	✓	✓
Nombre de bourses CIFRE	Capacité des recherche et innovation, effet réseau innovation, liens public privé, capacité d'innovation et recherche dans le secteur privé	ANRT / DRARI / CTM	CTM	Reporting annuel	✓	✓

Tableau 12 Indicateurs de réalisation

Indicateur de réalisation	Lien avec les indicateurs FEDER proposés par la CE sur L'OS 1 volet RI	Localisation de la donnée	Collecteur de la donnée	Moyen de collecte	Processus de collecte	
					Faisabilité	Existence
R&DI						
Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du FEDER / DAS	R spécifique : Nombre d'entreprises soutenues pour un projet ou dans le cadre d'une démarche d'innovation	CTM	CTM	Reporting des financements	✓	
Nombre d'établissements publics bénéficiant d'un soutien du FEDER pour des projets collaboratifs / DAS	RCO007 : Instituts de recherche participant à des projets de recherche collaboratifs	CTM	CTM	Reporting des dossiers de financements	✓	
Nombre de projets d'innovation financés par les fonds FEDER		CTM	CTM	Reporting annuel	✓	✓
Nombre d'actions de promotion du territoire en matière d'innovation réalisées au titre de la S3		CTM	CTM	Reporting annuel	✓	
Nombre d'actions d'information et de sensibilisation à l'innovation réalisée en Martinique au titre de la S3		Cap Innovation	CTM	Reporting annuel	✓	
Nombre de nouveaux cursus de formation développés en lien avec les Das de la S3		CTM	CTM		✓	
Nombre d'entreprises /laboratoires/ établissements publics bénéficiant d'un soutien financier autre que le FEDER		CTM	CTM	Reporting des financements	✓	
Mise en œuvre de la S3						
Nombre de réunions de la CTSE		CTSE	CTM		✓	
Nombre de réunions d'information et de communication sur la S3 et sa mise en oeuvre réalisées		CTSE	CTM		✓	
Nombre d'AAP lancés au titre de la S3		CTSE	CTM		✓	

Tableau 13 Indicateurs de résultats

Indicateur de performance	Lien avec les indicateurs FEDER proposés par la CE sur L'OS 1 volet RI	Localisation de la donnée	Collecteur de la donnée	Moyen de collecte	Processus de collecte	
					Faisabilité	Existence
PME introduisant des innovations en matière de produit ou de procédé	RCR003 : PME introduisant des innovations en matière de produit ou de procédé	Entreprises	CTM	Enquête bénéficiaires des fonds FEDER	✓	
Évolution des effectifs de recherche publique globale et par DAS	RCR102 : Emplois de recherche créés dans des entités bénéficiant d'un soutien	Universités	CTM	Enquête annuelle	✓	
Nombre de nouvelles entreprises s'engageant dans un projet d'innovation		Cap Innovation	CTM	Enquête entreprise	✓	
Evolution des financements nationaux et EU captés par la Martinique sur des projets et programmes d'innovation (PIA, ANR, PIA, H2020, Life, etc.)			CTM	Reporting annuel	✓	
Nombre de projets collaboratifs engagés avec d'autres territoires		CTM	CTM	Reporting annuel	✓	

De plus, un dispositif spécifique d'évaluation en continu de la S3 est proposé. Le dispositif d'évaluation repose sur les éléments suivants :

- **Bilan annuel par DAS**, expliquant les réalisations et les résultats obtenus. Ce bilan s'appuie sur la valorisation des indicateurs de réalisations et de résultats par DAS ;
- **Bilan annuel des réalisations et de résultats de la S3**, proposé par la CTM et plus spécifiquement par la mission Innovation qui a la responsabilité du suivi opérationnel de la S3, expliquant les réalisations et les résultats obtenus à un niveau global et agrégé. Ce bilan s'appuie sur la valorisation des indicateurs de réalisations et de résultats au niveau de la S3 ;
- **Mise en place d'une évaluation de mise en œuvre et d'impacts à mi-parcours**, permettant de vérifier l'efficacité, la pertinence et l'efficacité de la stratégie (travaux externalisés) ;
- **Mise en place d'une évaluation ex-post de mise en œuvre et d'impacts**, permettant de faire le bilan de la stratégie et préparer son actualisation (travaux externalisés)

Le bilan annuel sera communiqué régulièrement (à minima une fois par an) à la gouvernance de la S3. La finalité de ces exercices d'évaluation est de revisiter la S3, proposer des instruments et dispositifs en réponse aux besoins des acteurs et d'étudier la pertinence d'une nouvelle spécialisation ou reformuler certaines spécialisations.

Annexe A

Réponse aux conditions favorisantes



Les axes stratégiques de la S3 et leurs mises en œuvre doivent permettre de répondre aux critères des « enabling conditions », dont le respect est demandé par la Commission européenne. Pour chacun des 7 critères des « enabling conditions », les tableaux suivants présentent les éléments attestant du respect de chaque critère.

Critère 1	État actuel de la situation	Éléments de réponse au critère
Analyse actualisée des freins à la diffusion de l'innovation, y compris la numérisation / transformation numérique	Des capacités de RDI limitées sur le territoire : densité des acteurs, faible niveau de financement de la RDI pour les entreprises, faiblesse des liens entre acteurs de l'écosystème qui limite la diffusion des innovations Des acteurs de l'accompagnement à la transformation numérique mais encore relativement jeunes (ex : Martinique Digitale)	Section 1.1 de la S3

Critère 2	État actuel de la situation	Éléments de réponse au critère
Existence d'une institution ou d'un organisme compétent, responsable de la gestion de la stratégie de spécialisation intelligente	La Collectivité Territoriale de la Martinique assure la responsabilité politique de l'élaboration, de l'adoption, de la mise en œuvre et du suivi de la S3, auprès de l'Union européenne comme de chacun des acteurs concernés	Section 4 : gouvernance de la S3

Critère 3	État actuel de la situation	Éléments de réponse au critère
outils de suivi et d'évaluation permettant de mesurer la progression vers les objectifs de la stratégie	Le dispositif de suivi évaluation n'a que peu permis de piloter la S3 sur la période 2014-2020 (Cf. évaluation de la S3 14-20) La nouvelle S3 propose un dispositif simplifié et opérationnel de suivi-évaluation.	Section 4.2

Critère 4	État actuel de la situation	Éléments de réponse au critère
Fonctionnement efficace du processus de découverte entrepreneuriale	<p>La Cellule Technique de Suivi et d'Évaluation (CTSE) de la S3 actuelle rassemble des acteurs territoriaux de l'innovation. Il est proposé de reconduire cette structure.</p> <p>Il est prévu de renforcer le processus de découverte entrepreneuriale par la création d'un comité consultatif de la recherche et de l'innovation rassemblant des experts (en Martinique et hors Martinique ainsi que le Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation (CESECEM) qui représente la société civile martiniquaise.</p>	Section 4.1 : les différentes instances de la gouvernance de la S3

Critère 5	État actuel de la situation	Éléments de réponse au critère
Actions nécessaires pour améliorer le système national/régional de recherche et d'innovation	<p>La S3 14-20 s'articulait autour de 4 DAS : Valorisation économique de l'expertise issue de la gestion et la prévention des risques majeurs ; Edition de services et applications numériques et logiciel ; Valorisation économique de produits issus des ressources endogènes et filières intégrées locales. Méthodes et outils de régulation des régulations sociales.</p> <p>Ils sont revus pour la période 2021-2027 (Cf. section 2)</p>	Sections 2 et section 3 de la S3

Critère 6	État actuel de la situation	Éléments de réponse au critère
Outils de suivi et d'évaluation permettant de mesurer la progression vers les objectifs de la stratégie	<p>Le dispositif de suivi évaluation n'a que peu permis de piloter la S3 sur la période 2014-2020 (Cf. évaluation de la S3 14-20)</p> <p>La nouvelle S3 propose un dispositif simplifié et opérationnel de suivi-évaluation.</p>	Section 2 (ensemble des DAS en particulier valorisation des ressources endogènes, digitalisation de la société, exploitation durable du potentiel maritime).
<p>Source : https://www.martinique.cci.fr/imageProvider.aspx?private_resource=46145&fn=BROCHURE_210x250_CCI_merise_ss_aplat_%20ok%20version%20web_0.pdf</p>		

Critère 7	État actuel de la situation	Éléments de réponse au critère
Mesures en faveur de la collaboration internationale	<p>Peu d'acteurs martiniquais ont pu participer aux projets européens, notamment H2020 et Horizon Europe. Plusieurs barrières sont identifiées comme un manque d'accompagnement face à la taille des projets européens.</p>	Section 3 de la S3